



Andrée BUCHMANN
Jacques FERNIQUE
Sylvie GRUCKER
Jean-Marc RIEBEL
Djamila SONZOGNI
Antoine WAECHTER

Sommaire

Liminaire Budget Prévisionnel 2015	2
Complément au liminaire BP 2015	4
Débat sur le budget primitif.....	5
Développement économique, emploi, agriculture et forêt.....	7
Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation	9
Economie Sociale et solidaire	11
Innovation-recherche.....	13
Plan de formation des ingénieurs	14
Apprentissage	15
Lycées.....	16
Formation professionnelle continue.....	17
Formations Sanitaires et Sociales	18
Jeunesse	19
Culture et bilinguisme.....	20
Sport.....	22
Tourisme	23
Transports	25
Contrat de Plan Etat-Région.....	27
Développement des territoires et SDTAN.....	28
Environnement	30
Habitat	31
Coopération transfrontalière et décentralisée	33
Contrat triennal Strasbourg capitale européenne.....	34
Explication de vote, budget primitif 2015.....	36

Liminaire Budget Prévisionnel 2015

Intervention de Jacques FERNIQUE

Monsieur le Président, chers collègues,

Il s'agit donc pour ces deux jours de travail de notre assemblée de calibrer et de financer les politiques régionales pour cette dernière année de mandat et pour sans doute l'ultime année de la Région Alsace. Deux de travail, je le souhaite et pas deux jours de piques, d'invectives, de brouhaha. L'écoute, le respect, le dialogue, la confrontation sans dérapage. Je pense que cela peut rester la marque de fabrique de notre Assemblée dans cet hémicycle Adrien ZELLER.

Un retour arrière sur les intentions et les enjeux de cette mandature nous signifie à tous, (quelle que soit notre place sur les bancs de cette assemblée), nous signifie nettement que le temps n'est vraiment pas aux discours de la facilité, que les blocages sont résistants et que personne ne peut estimer que c'est « mission accomplie » pour l'emploi, l'innovation et la formation ; vous le disiez il y a quatre ans, le 26 mars 2010 : « priorité de notre action ». Parmi les enjeux majeurs que vous aviez fixé ce jour-là, il y avait notre volonté partagée, bien sûr, de renforcement régional, d'une Alsace mise en cohésion et en ouverture avec le Rhin Supérieur, nous savons, et particulièrement aujourd'hui, combien elle a été, cette volonté, mise à mal par le ratage du 7 avril 2013, mise à mal par la conjugaison des conservatismes étroits, des déficits de vision de certains et de l'implacable blocage socialiste qui a actionné hier le dernier verrou parlementaire. Je tiens à dire, M le Président, que les députés et sénateurs écologistes ont tout fait pour empêcher ce verrouillage. La grille de lecture droite-gauche de ce qui s'est passé serait une caricature.

Assurément, ce mandat aura été donc fortement impacté par les dégâts économiques et sociaux, par le resserrement des finances publiques, et surtout par l'aggravation surtout de la crise démocratique et du recul de la citoyenneté et du dialogue public. Et bien sûr, vient compléter ce tableau particulièrement problématique, le contexte actuel de protestation, de confusion et d'incompréhension qui traverse une Alsace confrontée à cette méga-région imposée d'en haut. Je crois que, à malmener ainsi la volonté des représentants élus des territoires, à malmener ainsi les aspirations citoyennes, c'est un climat délétère, protestataire, qu'on attise : ça n'est assurément pas les expressions politiques crédibles et constructives qui en tireront leur profit.

Donc l'ambiance n'est pas à la satisfaction, c'est le moins qu'on puisse dire, mais il agit pour nous, élus régionaux, de ne pas baisser les bras. Cette année 2015 doit être utile, elle doit être fructueuse pour basculer vers un autre modèle équilibré de développement porteur qui soit porteur de solutions. Donc le groupe écologiste considère votre proposition de budget 2015 au regard de ces solutions nécessaires : transition énergétique et écologique de l'économie, aménagement durable dans la solidarité des territoires, reconquête de la biodiversité et de ce que j'appellerai l'attractivité écologique, priorité à la formation, la culture, la créativité, l'ouverture européenne.

Tout au long de ces deux jours, les élus écologistes, apporteront leurs propositions, leurs appréciations et leurs critiques, comme nous l'avons fait en commissions tout au long de l'année, comme nous l'avons fait sans retenue dans la démarche Alsace 2030.

35 millions de recettes en moins, excusez du peu : l'exercice budgétaire a sans doute été le plus compliqué de tout le mandat. Maintenir un niveau consistant d'investissement sans faire monter l'endettement plus haut qu'il ne l'est et sans possibilité fiscale sérieuse : l'équation est complexe. Sur cette donne financière, personne n'a d'alternative facile.

C'est sur les contenus, sur l'action publique, sur les politiques, qu'il y a une alternative. Elle est écologiste et solidaire.

Il s'agit de renforcer notre capacité d'ingénierie pour tenir nos bonnes intentions d'aménagement équilibré et solidaire du territoire.

Miser sur le retour de la croissance, de la consommation et des marchés extérieurs n'a guère produit de résultats concrets. Le rôle des élus régionaux n'est pas d'attendre Godot. Par contre, nous pouvons actionner les vrais leviers d'une économie solidaire, de partage de l'emploi, fondée sur la qualification, la formation, les circuits courts, l'économie de foncier, l'intégration dynamique dans le Rhin supérieur, la sobriété énergétique : une économie circulaire qui ne brûle pas ses ressources. Voilà à nos yeux les vrais axes de revitalisation économique de notre région. Ils ne se dégagent pas, ces axes, avec une vraie clarté du SRDEII. Le schéma conducteur de la transformation de l'économie régionale, nous pensons qu'il n'est pas encore abouti. Quand d'ailleurs, lors de la très intéressante séance du Conseil Economique et Social d'Alsace, le CESER, on se rend compte que sur le SRDEII ni la CGT ni le Medef n'y trouvent rien à redire, on se dit que c'est peut être parce qu'il y a encore un net effort à fournir pour sortir de l'inertie. Que l'Alsace soit en mouvement, c'est ce que nous souhaitons pour 2015.

Complément au liminaire BP 2015

Intervention d'Andrée BUCHMANN

Merci Monsieur le Président,

Je ne serai pas longue. J'ai écouté avec grand intérêt votre intervention liminaire et celle-ci aussi et je partage bien sûr les propos que vous avez tenus qu'il faut être une force propositionnelle dans les mois et les années qui viennent.

Vous avez parlé de l'Alsace qui est prestigieuse aussi par les hommes auxquels elle a donné naissance, j'ai juste un petit regret c'est que vous n'avez cité aucune femme alors qu'il y a aussi dans notre histoire et actuellement des femmes remarquables. Si vous le permettez j'en donne quelques unes à des fins pédagogiques.

Je vais commencer par Herrade de Landsberg, qui a été une femme extraordinaire, parce que c'est elle qui a commencé les travaux des Moniales et elles ont fourni l'*Hortus deliciarum*, qui a été la somme des connaissances théologiques et profanes du XIIe siècle, je crois qu'on ne peut pas l'ignorer.

Vous avez dit qu'Erasmus était venu régulièrement en Alsace mais il y a aussi une grande intellectuelle allemande qui s'appelle Hildegarde Von Bingen qui est venue régulièrement et qui a été nommée « Docteur de l'Eglise » par le Pape Benoît XVI. C'était une musicienne et une femme de lettres tout à fait remarquable.

J'aimerais juste citer aussi Amélie de Berkheim, qui a dirigé les forges de Dietrich et qui était à la fois une femme d'affaires redoutable et une femme de lettres.

Louise Weber de Geispolsheim que tout le monde connaît, elle a été illustrée par Toulouse Lautrec c'était la Goulue.

Il y a aussi :

- ✓ Marie Tussaud, qui a créé le musée Tussaud de Londres,
- ✓ Mélanie de Pourtalès qui était une grande figure du troisième Empire,
- ✓ Louise Weiss que vous connaissez tous, journaliste féministe qui s'est battue pour le droit de vote des femmes,
- ✓ La vulcanologue noble Katia Kraft
- ✓ Et je vais nommer pour terminer quelqu'un que tout le monde connaît, c'est Marie-Anne Mouhat, qui était l'épouse de M. Reubell, Président de la Convention : c'est de la Marianne, la figure de la République.

Voilà, je terminerai là-dessus. Merci.

Débat sur le budget primitif

Intervention de Jean-Marc RIEBEL

Merci Monsieur le Président,

A ce que vous venez de dire, on peut rajouter : qui va financer la politique du massif vosgiens. Ou aussi nous avons sept départements autour de la table qui ne veulent plus rien financer. ...

Bien. Nous partageons vos constats, M. le Président, sur la baisse des dotations (35 millions), c'est inédit, et sur le fait que nos recettes, du fait de la réforme de la Taxe Professionnelle, sont devenues une variable d'ajustement du budget de l'Etat.

Il faut également noter, et vous l'avez dit, que le nouveau panier de ressources (IFER et CVAE) reste extrêmement fluctuant et ne permet pas de tracer de perspectives.

Lorsque vous dites que vous avez maintenu le cap, c'est effectivement vrai et d'ailleurs indispensable pour maintenir un équilibre budgétaire dans une situation extrêmement contrainte. Il y a quand même deux points, M. Vogel, où vous vous lancer des fleurs, sur l'endettement et sur la fiscalité.

Sur l'endettement, je rappelle qu'au début du mandat nous étions dans le peloton de tête des régions les plus endettées : il y avait évidemment urgence à stabiliser la dette, je crois que c'est quand même important de la souligner... Et sur la fiscalité, on peut tous dire qu'on n'augmente pas la fiscalité. Sauf qu'il faut le relativiser parce que nous ne disposons quand même que de 6% de recettes où nous avons la manette sur la fiscalité, relativisons tout de même cela...

Nous notons avec intérêt qu'un effort important se porte, dans ce contexte contraint, vers les politiques d'interventions. Si ces orientations sont judicieuses, elles n'exonèrent pas la majorité de faire des choix, ni de renforcer la transversalité et la cohérence des politiques régionales.

Je vous rappelle d'ailleurs que, dans l'organigramme initial qui avait présenté lorsque nous avons été installés, apparaissaient deux vice-présidents de pôles, dont l'objectif était certainement de veiller à la transversalité et la cohérence des dispositifs. Mais ils ont disparu des radars.

Par ailleurs, nous allons dans le débat vous présenter un certain nombre d'économies, je ne vais pas vous en dresser la liste à la Prévert, mais nous pouvons encore tracer des pistes d'économie sur les investissements, je pense par exemple, cela fera plaisir à mon collègue BURCKEL, au gold de la Sommerau.

Vous nous aussi dites depuis trois ans qu'un certains nombre de politiques d'aide vont être réformées, je pense notamment à l'aide aux entreprises : nous attendons, mais aussi sur d'autres politiques, et c'est plus important, où les interventions se télescopent, je pense par exemple à la 2ème, à la 3ème et à la 11ème commission, et notamment sur ce qui nous semble très important : la transition écologique de l'économie. Et nous pensons que c'est contreproductif.

Le travail que nous avons mené collectivement dans le cadre de la démarche Alsace 2030 devrait, en partie, nous permettre de mener ce travail de transversalité. Il a débouché, j'en suis persuadé, sur des perspectives pour l'Alsace sur de nombreux sujets.

Et on trouve d'ailleurs dans ce budget les premières ébauches des propositions qui ont émergées. Je vous ai entendu sur la nécessité de tracer de nouvelles perspectives dans la réforme territoriale. Mais je m'interroge. Qui, et avec

quels moyens, va assurer le travail de stratégie, de prospective et de mise en œuvre de l'Alsace 2030 ? On n'en trouve pas vraiment de trace.

Alors vous nous dites que vous allez diminuer de 4% le budget de fonctionnement, ça on est d'accord, c'est effectivement de la bonne gestion, mais attention à ne pas déshabiller l'ingénierie publique, alors que l'année 2015 devrait accélérer la mise en œuvre des propositions indispensables pour affirmer la place de l'Alsace dans le nouveau magma régional. Et cela devrait être l'occasion historique d'un travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs du territoire alsacien pour renforcer une vision collective et partagée.

Le terreau est en place. Mais la question est : en avons-nous la volonté politique ?

Pourtant, il y a urgence. Parce que c'est vrai que l'on a ignoré l'Alsace dans la réforme territoriale. On a surtout ignoré les logiques d'aménagement du territoire... L'aménagement du territoire, Alain disait « on va essayer de trouver les nouvelles formules », mais là, l'aménagement du territoire, c'est d'abord quels flux économiques, quels flux de population, sur quel(s) territoire(s) ? C'est cela la vraie question, et j'engage tout le monde à regarder la carte de travail qu'a fait l'Agence d'urbanisme de Strasbourg (ADEUS), sur la carte des flux qui montre bien que c'est absolument urgent et indispensable de travailler sur l'aménagement du territoire.

Cela me paraît essentiel et j'insiste là-dessus, 2015 doit être pour nous, M le Président, effectivement tracer des pistes, mais il faut surtout y mettre les moyens financiers derrière.

Pour le reste je ne détaillerai pas vos propositions budgétaires par domaine d'intervention. Ils intègrent d'ailleurs des politiques que nous avons contribuées à construire. Nous y reviendrons lors du débat budgétaire.

Alors oui, ce budget s'inscrit dans un environnement économique et financier contraint. Oui, il s'inscrit dans la perspective d'un paysage institutionnel incertain.

Nous pensons justement, au-delà des politiques sectorielles, qu'il sera nécessaire pour l'Alsace, à travers ce budget, de dessiner un cap.

Merci.

Développement économique, emploi, agriculture et forêt

Intervention d'Antoine WAECHTER

Monsieur le Président, chers collègues,

Il est d'usage, en s'approchant de la fin de la mandature, de procéder à un bilan. Nous avons consacré un peu moins d'une centaine de millions d'euros en 5 ans au développement économique. C'est relativement un petit budget. Le taux de chômage, l'année de notre installation, en 2010, était de 9% ; il est encore de 9% en cette fin d'année 2014. L'indice mesurant l'évolution du nombre d'emplois était de 109 : il est toujours de 109 en 2014 (rappelons qu'il était de 113 en 2001).

Question existentielle, déjà posée l'année dernière : la situation serait-elle différente en l'absence de l'investissement régional ? Nos interventions concernent un tout petit nombre d'entreprises et d'emplois créés, au regard des 114 000 embauches cette année et des 141 380 demandeurs d'emploi. L'intervention régionale n'est pas loin d'avoir l'impact d'une goutte d'eau tombant dans le grand canal d'Alsace.

Mon intention n'est pas de saper le moral de cette assemblée, mais de démontrer que nous ne prendrions aucun risque à expérimenter de nouveaux paradigmes, en s'éloignant des interventions convenues, puisque nous n'avons aucune influence sur la courbe du chômage par ce biais.

La stratégie qui nous est proposée consiste à donner des conseils et à former les entrepreneurs, à couvrir, à subventionner, à prêter, à garantir les entreprises, à promouvoir l'Alsace et à prendre les chefs d'entreprises par la main pour les emmener à l'étranger. Soit. Avec deux mots d'ordre : la compétitivité, la croissance ; un horizon : l'international, et un nouveau concept, l'usine du futur.

La croissance est en panne parce que les marchés sont saturés et que les consommateurs, même stimulés par la publicité, même piégés par l'obsolescence programmée des objets, même conditionnés par la mode, ne peuvent accumuler plus de deux voitures par ménage ou occuper plus d'une résidence principale. La croissance est dans les régions émergentes du monde qui ne sont pas encore équipées. Pour pénétrer ces marchés, il faut produire mieux et moins cher, être compétitif en d'autres termes. Or, les gains de productivité nécessaires pour cette conquête des marchés émergents vident la croissance de ses promesses d'emplois.

La Région est ainsi impuissante lorsqu'elle prétend modifier l'environnement économique par ses subventions. Par contre, elle peut et doit trouver son utilité en stimulant et en accompagnant la naissance d'une nouvelle économie, qui n'attend rien de la croissance, qui réduit la distance entre le producteur et le consommateur, qui invente le produit durable réparable à l'infini. Les seules nouveautés identifiables dans ce budget dédié à l'économie résident dans la méthode, l'appel à projet, et dans un concept, l'usine du futur.

L'appel à projet ou à manifestation d'intérêt, dans quelque domaine que ce soit, reconnaît que les inventeurs du monde de demain se trouvent parmi nos concitoyens. Cet appel à la créativité publique est une exploration du champ du possible et une manière de recruter les artisans du futur. Nous adhérons à cette démarche.

Par contre, le concept d'usine du futur est plus flou. A aucun moment n'en est donnée une grille de lecture. Mais, nous n'appliquons probablement pas le même cahier des charges.

L'économie du futur sera avare en émissions de gaz à effet de serre, économe en énergie, en matières premières et en foncier, respectueuse de la nature et des paysages. Elle privilégiera la satisfaction des besoins de proximité. Elle produira des objets suffisamment résistants et conviviaux, au sens d'Illich, pour être entretenus et réparés durablement. En fin de vie, les constituants de ces objets seront recyclés pour donner de nouveaux objets. C'est ce qu'on appelle l'économie circulaire. Les services d'entretien et de réparation ne peuvent pas être délocalisés, de sorte que cette économie se déploiera sur un territoire plus modeste que le Monde. Cette économie de la proximité ne refuse pas pour autant les échanges avec les producteurs lointains, mais elle réduit sa dépendance à l'extérieur.

Elle redonne à l'objet une valeur que la société du jetable a fait oublier et elle rétablit un lien social entre le producteur et le consommateur. Elle construit une économie de la proximité, ajustable aux besoins.

C'est dans ce sens que nous souhaitons voir évoluer la politique économique de la Région, dans le sens de l'expérimentation et de l'innovation socio-économique.

Petit incident. Le débat sur le travail du dimanche illustre bien la dérive de notre modèle économique et des illusions qui l'accompagnent, bien loin de notre conception. Pour conforter un peu plus les grands commerces, en s'appuyant sur des consommateurs qui s'ennuient les jours fériés, le Gouvernement s'apprête à enfreindre un peu plus l'injonction du 7^e jour. Paradoxe conséquence de la conquête du temps libre. Nous disons non à cette dérive qui achèvera de vider les centres bourgs de leurs commerces et qui pénalisera la vie associative, sans aucun impact sur l'activité globale, le périmètre de la consommation n'étant pas extensible.

En d'autres termes et pour conclure sur ce point, nous proposons d'utiliser différemment les crédits de cette politique.

S'agissant des orientations stratégiques pour l'agriculture alsacienne, en particulier en ce qu'elles visent à réduire l'impact sur les ressources naturelles, à développer les méthodes biologiques de production, à tendre vers une autonomie énergétique et alimentaire, à permettre la viabilité économique des exploitations, à contractualiser l'agriculture de montagne. Ces orientations ont notre adhésion. Le paysan est un élément essentiel des écosystèmes ruraux et ces derniers couvrent 40% du territoire régional.

Cette démarche doit être poursuivie mais nous demandons de mettre un peu plus l'accent sur trois orientations :

- tout d'abord le développement des circuits courts. Cet objectif suppose de diversifier la production pour alimenter le marché régional, de faire en sorte que les cantines publiques couvrent leurs besoins à 70% par les productions locales, au besoin par une aide adaptée de notre part, de convaincre les grandes surfaces commerciales de s'approvisionner auprès des producteurs régionaux, de disposer d'outils de collecte capables de répondre à la demande, voire de créer des unités de transformation des produits ; le rapprochement géographique du producteur et du consommateur est bon pour la planète, pour le producteur qui écoule ses productions à meilleur prix, et pour la relation qui s'établit entre le paysan et le citoyen ;
- 2^{ème} orientation à accentuer, la protection des terres agricoles : vous vous êtes engagé, Monsieur le Président, à réduire de moitié la consommation foncière : où en sommes-nous ? ; je renouvelle ma demande de disposer chaque année d'un bilan dans ce domaine ;
- et enfin 3^{ème} orientation, la formation aux enjeux environnementaux, qui ne doit pas se limiter aux viticulteurs et aux arboriculteurs familiaux. Elle doit s'étendre à l'ensemble des agriculteurs, d'autant plus que nous avons d'une certaine manière une influence sur ce qui se passe dans les lycées agricoles.

Nous validons de même la volonté d'adapter les pratiques forestières aux enjeux environnementaux et sociétaux. Les parcelles privées inexploitées depuis des décennies sont parfois de véritables trésors écologiques : leur intégration dans des unités plus grandes pour les ouvrir à l'exploitation contredit parfois la volonté première. Nous suggérons par conséquent la vigilance dans ce domaine.

Notre inquiétude aujourd'hui concernerait plutôt la forêt publique, menacée à terme par les difficultés de l'Office National des Forêts. La forêt est le principal noyau de biodiversité de la France : le rendement financier ne peut en devenir le principal critère de gestion. Nous demandons de retrouver un service public de la forêt, assurant sa protection et encadrant sa gestion. Je souhaite que notre assemblée s'exprime sur ce sujet, qui concerne de nombreuses communes alsaciennes et un tiers de notre territoire.

Merci.

Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation

Intervention d'Andrée BUCHMANN

Monsieur le président, chers collègues,

Avec le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, lancé lors de la séance budgétaire de 2012, la Région s'est engagée dans une démarche de concertation féconde, en associant plus de 300 entreprises sur 10 mois. C'est tout à fait positif.

Si on peut souligner l'intérêt d'avoir intégré de nouvelles dimensions, comme celle du domaine culturel, on peut regretter néanmoins, avec le CESER, que certains pans de l'économie aient été écartés, comme l'agriculture et la forêt, que d'autres insuffisamment considérés comme les artisans ou l'économie sociale et solidaire, et que d'autres enfin, peut être parce que trop récents ?, ont été ignorés, comme l'économie circulaire.

Une bonne stratégie de développement économique c'est à la fois se reposer sur des valeurs sûres tout en les faisant évoluer, mais également être en veille et sentir les forces émergentes et les nouveaux paradigmes.

« *Je pense que le GCO apporterait du positif au développement économique* » avez-vous dit Monsieur LOOS. C'est une pensée réactionnaire qui appartient à l'économie du passé et pas à l'économie du présent et de l'avenir. C'est un peu comme la ligne Maginot, ça mange beaucoup de terre et d'argent et finalement ça ne sert à rien. J'ai quand même été surprise qu'un ancien président de l'ADEME soit encore sur cette philosophie.

Autant l'économie sociale et solidaire a mis du temps à se structurer et à être considérée autrement que comme une économie de niche, une économie de la charité ce qu'elle n'est pas, autant l'économie circulaire, soutenue souvent par de puissantes forces constituées, est en train de se positionner fermement. Il faut dire que le risque de disparition rapide de ressources rares interpelle tout le monde et pousse à agir. La Région pourrait avoir un engagement plus déterminé et plus visible dans ce domaine.

Pour en revenir au SRDEII, la démarche a permis une compilation d'intentions et de projets intéressants. Elle a constitué une base de réflexion appréciable, certes mais tout cela ne compose pas un schéma régional.

La crise du début des années 2000 pour l'Alsace et la crise de 2008 ne sont pas enrayées avec de telles politiques.

Depuis les années 2000, et non pas seulement depuis 2008, l'Alsace accuse un décrochage par rapport aux autres régions françaises. Jean-Marc RIEBEL vous en parlera tout à l'heure : entre 1993 et 2000, la croissance est de 2.3% par an, entre 2000 et 2007 ce n'est plus que 0.9%. Si la crise de 2008 est venue porter un nouveau coup à notre économie, les manques et les faiblesses étaient déjà présents.

Ainsi, malgré tous nos efforts, la barre des chiffres du chômage et de l'emploi n'a pas été relevée. Et en ces temps de contrainte budgétaire, il s'agit d'actionner les bons leviers.

Ce schéma comporte de nombreuses bonnes idées : renforcer la collaboration entre les entreprises, accompagner de manière adaptée et spécifique chaque entreprise en fonction de ses besoins et de ses potentiels, permettre la

fertilisation croisée des entreprises en faisant appel aux acteurs de l'ESS qui ont de l'expérience dans l'animation de réseau... Je ne reviens pas sur l'économie circulaire, j'espère qu'elle sera intégrée aux travaux futurs.

De bonnes propositions donc, mais qui manquent de mise en cohérence.

- Le concept d' « usine du futur » que l'on retrouve beaucoup de fois n'est pas assez détaillé, défini. Antoine WAECHTER vient de vous présenter ce que nous aimerions mettre derrière ce mot.
- Il aurait été pertinent de faire un véritable bilan du SRDE que nous avons voté en 2006. Un tel outil de suivi et de résultat nous permettrait de tirer des conclusions sur les dispositifs qui sont en place.
- Et lorsque vous proposez de faire « rayonner l'Alsace pour attirer les métiers de demain » vous n'abordez pas les métiers verts et verdissants ?

Nous avons besoin d'une action claire et déterminée, avec une vision politique cohérente avec une Région qui joue pleinement son rôle de pilote. Ainsi la dimension transfrontalière de notre vision est peu présente. Ou la dimension bilingue voire trilingue.

Pourtant la Région affiche constamment son engagement dans un développement du territoire qui n'est pas que l'Alsace mais le Rhin Supérieur ; et c'est juste. Cette dimension est absente. Il n'y a pas de structures suisses ou allemande au Comité de pilotage, visiblement pas de contact avec les Corps constitués de l'autre côté du Rhin...

C'est vrai que c'est toujours difficile de faire la synthèse, d'où la nécessité d'une politique ferme et déterminée autour d'un objectif sûr. Nous pourrions bénéficier de l'apport d'Alsace 2030 pour donner plus de cohérence et de consistance au SRDEII.

Vous l'aurez compris, il y a des projets et des actions pertinentes mais il manque la cohérence et la transversalité avec les autres politiques régionales. C'est pourquoi nous nous abstenons.

Economie Sociale et solidaire

Intervention de Sylvie GRUCKER

Monsieur le Président, Madame la Présidente de la commission, chers collègues,

Je remplace Djamilia au pied levé qui a été obligée de rester chez elle pour se soigner. Je reprends le texte qu'elle avait écrit mais que nous avons travaillé ensemble.

Globalement la politique en matière de développement et de soutien à l'ESS est satisfaisante.

Je voudrais saluer particulièrement un dispositif récent et prometteur, la bourse d'émergence, qui permet la création ou la reprise d'entreprises par les salariés en SCOP. Les clauses sociales dans les marchés publics se développent elles aussi, enfin !

Néanmoins j'aimerais exprimer quelques réserves.

Tout d'abord la baisse de près de 340 000 euros, soit 11% d'un trop petit budget de 2,8 M€ alors que l'ESS est un secteur prometteur qui aurait tout intérêt à être développé. Si l'on peut déplorer la baisse des dotations de l'Etat, il aurait fallu prioriser ; à défaut de l'augmenter ne pas diminuer le budget de l'ESS.

Nous regrettons aussi que le budget ne soit pas plus lisible.

Il ne nous permet pas de savoir combien coûtent les différents dispositifs ou le financement des têtes de réseaux. Il ne nous permet pas non plus de comparer avec 2014, car bien que la politique de l'ESS ait une certaine continuité, elle n'est pas traduite de la même manière d'un budget à l'autre. Ce n'est pas la première fois que nous évoquons ce problème et cette opacité sur le budget de l'ESS nous interroge.

A propos de l'ADIE, nous regrettons la diminution de moitié de la subvention, l'autre moitié devenant un prêt... Le bénéficiaire se retrouve ainsi à devoir rembourser deux prêts, celui de l'ADIE et celui de la Région.

Sur le principe de remplacer certaines subventions par des prêts sans intérêt, c'est une piste à explorer... Mais pourquoi l'appliquer aux plus démunis ? Est-ce pertinent de transformer des subventions modestes en prêts à cette catégorie de personnes, qui n'a pas accès aux prêts bancaires pour créer leur propre emploi, alors que certaines aides aux entreprises se font parfois sans discernement, ni conditionnalité ?

Plutôt que de faire des économies de bout de chandelle sur les plus démunis, revoyons certains de nos projets coûteux et inutiles, revoyons le système des aides aux entreprises qui est un guichet d'aubaine pour certaines d'entre elles.

Sur l'AREA, en 2013, le budget était en forte diminution parce que tous les fonds n'avaient pas été utilisés, ce qui nous a amené à faire une refonte du dispositif. Si le fait d'avoir élargi aux associations un peu plus grandes (jusqu'à 15 Equivalents Temps Plein) n'a pas eu les effets recherchés, il semble que l'aide à la pérennisation des emplois d'avenir et l'ouverture aux groupements d'employeurs ont été positives.

Mais ça n'est pas suffisant. Les emplois associatifs en Alsace sont très faibles en nombre, 7 emplois sur 100, l'Alsace se situe à la 19e place au niveau national.

Pourquoi alors fermer le dispositif aux associations qui ont un conventionnement avec la Région ? On devrait encourager tout ce qui permet de créer de l'emploi. Toutes les associations qui ont un conventionnement avec la Région ne roulent pas sur l'or et pour certaines l'AREA leur permettrait de pérenniser des emplois.

Un autre sujet important pour terminer : c'est le soutien aux têtes de réseaux, sur lesquelles repose la mise en œuvre effective de nos objectifs.

Ces réseaux ont besoin de stabilité et de pérennité : si la méthode, demandée en CORESS, est à l'étude, les critères de financement sont imprécis, semblant parfois aléatoires. Il est essentiel de fixer des critères objectifs, avec une liberté de manœuvre permettant des expérimentations indispensables. Un réseau, qu'il soit spécifique à l'insertion par l'économie ou plus largement dédié à l'ESS, par son activité même, innove constamment : cette innovation est sociale, elle ne peut pas se faire à partir des seuls deniers des structures.

On ne peut leur demander constamment des actions nouvelles, pour adapter leur financement.

On ne peut pas leur octroyer, comme c'est le cas pour l'URSIEA, la même somme à l'euro près, depuis plus de 15 ans !

Votre rapport le dit, plusieurs structures régionales sont amenées à connaître des changements importants dans les prochains temps : c'est maintenant qu'il faut agir pour un financement efficace, stable et pérenne.

Malgré ces réserves, qui j'espère seront entendues, nous voterons pour le budget de l'ESS.

Innovation-recherche

Intervention de Jean-Marc RIEBEL

Monsieur le président, chers collègues,

Le budget Innovation-recherche est stable. Il affiche néanmoins une ambition forte notamment dans la volonté d'augmenter le nombre d'entreprises innovantes et donc de renforcer la recherche et développement en Alsace et plus largement renforcer la compétitivité du territoire.

Il marque une baisse du soutien aux structures de l'innovation (Alsace Innovation, SEMIA, pôles, clusters et grappes).

Alors, certes, il ne faut pas forcément activer le levier de la perfusion financière pour rendre ces structures plus efficaces. Mais, il faut, comme cela est souvent abordé en commission, développer des outils d'évaluation et de suivi pour renforcer l'efficacité de ces structures.

Mais comme je l'ai déjà dit ce matin en faisant référence au document de l'INSEE, l'industrie alsacienne, entre 2000 et 2011 a perdu un emploi sur quatre, on l'a déjà beaucoup dit aujourd'hui. L'hémorragie ne s'est pas arrêtée. Et l'Alsace a enregistré la croissance de la valeur ajoutée dans l'industrie la plus faible des régions industrielles.

Dans le document de l'INSEE, on lit également que « les activités scientifiques et techniques sont en recul au niveau de la Région et nous sommes la **seule** région en France en décroissance pour ces activités qui incluent la recherche et le développement ». C'est important de le souligner.

Alors oui, nos politiques d'interventions en matière d'innovation et de recherche, et d'enseignement supérieur sont évidemment essentielles pour l'Alsace. Elles vont, nous le pensons tous, dans le bon sens. La question là aussi c'est de savoir où on place le curseur.

On a beaucoup parlé d'économie circulaire, on ne sait pas si c'est de la recherche et développement, si c'est de l'innovation. Ou encore si c'est simplement de l'économie ou de l'environnement ou de l'ESS. En tout cas, nous souhaitons en faire une stratégie transversale. C'est vrai pour ces politiques comme c'est vrai pour d'autres politiques.

Plus généralement, nous écologistes, souhaitons que vous fassiez le choix d'une croissance intelligente, durable et inclusive. C'est essentiel pour l'économie alsacienne. Ce devra être le cœur de l'innovation et de la recherche pour l'économie alsacienne. Je terminerai en disant que je suis assez optimiste. Nous avons le tissu industriel pour les mettre en œuvre. Et les entreprises sont souvent en avance sur les décisions politiques.

Nous allons voter pour ce budget.

Plan de formation des ingénieurs

Intervention d'Andrée BUCHMANN

Monsieur le président, chers collègues,

Le Pacte Ingénieur est une démarche positive car ouverte. Même si on peut être à la fois laudatif par rapport à l'ancien pacte, au regard du nombre d'ingénieurs formés (1000 par an) ou critique par rapport au manque d'ouverture disciplinaire et d'innovation et à un positionnement international insuffisant, le fait d'aller au débat, à l'échange, ne peut qu'avoir un impact positif.

Preuve d'ailleurs en est le constat de bilan, plutôt peu complaisant.

Il nous apparaît cependant que dans ce domaine aussi le Comité de pilotage est trop alsaco-français et n'accueille pas en son sein des expertises allemandes ou suisses. C'est dommage, car, par ailleurs, toutes les entités présentes travaillent avec leurs homologues de l'autre côté du Rhin. La présence de la culture est aussi à souligner positivement.

C'est une bonne idée d'envisager un cursus en anglais, mais c'est bien dommage de ne pas mettre plus d'effort dans les cursus bilingue français-allemand. J'ai fait partie du Conseil d'Administration de l'INSA. L'École a eu un mal de chien de pouvoir faire accepter par Paris Deutsch Insa. Il a fallu tout le poids du Conseil d'Administration et la détermination sans faille du Directeur pour faire accréditer cette formation d'ingénieurs bilingue par le Ministère. Alors qu'il est avéré qu'un élève qui est capable de suivre une formation en bilingue français-allemand peut rajouter sans grands efforts la compétence linguistique anglaise. Ceux qui sont bons en Allemands sont sans difficulté bons en Anglais. Et les élèves qui choisissent Deutsch INSA ont souvent des promesses d'embauche avant même la fin de leur formation. Ce type d'initiative devrait être plus soutenu en Alsace.

On peut s'interroger aussi sur le choix des écoles prioritaires. Pourquoi les collectivités (et pas seulement la Région) ont-elles mis tant d'argent dans l'École Catholique des Arts et Métiers ? Le CESA dit aussi que la ventilation des crédits entre les écoles pose problème. Il est temps de rééquilibrer en faveur d'écoles publiques. Nous souhaitons que, dans le cadre des Conventions d'objectifs et de financement, entre dans le calcul des subventions un critère du nombre d'élèves formés par l'école en question pour rééquilibrer en fonction des écoles qui forment beaucoup d'ingénieurs.

Nous serons attentifs également au montant des subventions lors du vote de ces conventions d'ici la fin du 1^{er} semestre 2015.

Nous avons hésité entre l'abstention et voté pour. Nous avons décidé finalement de voter pour.

Apprentissage

Intervention de Jacques FERNIQUE

Monsieur le Président, chers collègues,

L'apprentissage ne progresse pas encore comme nous le voulons : il s'agit donc que notre politique soit suffisamment claire et déterminée.

Cela a été dit, les effectifs d'apprentis reculent en bac et infra-bac, alors que c'est pourtant là que la plus-value de l'apprentissage pour l'insertion est déterminante. 20 points de plus, ça a été rappelé. En post-bac, on progresse avec de bien plus petits effectifs, mais nous savons qu'à ces niveaux-là la plus-value pour le développement économique régional est bien moindre que la logique strictement financière des établissements du Supérieur car toucher de la taxe d'apprentissage ce n'est pas désagréable.

Pour les gros bataillons d'apprentis, le contexte économique et la gestion désastreuse des changements nationaux pour les aides ont refroidis bon nombre d'employeurs. Nous avons 13000 jeunes sans aucune qualification, 3500 de plus chaque année. L'accompagnement des jeunes en déshérence et en désorientation est donc à renforcer pour les amener et les maintenir dans la formation par alternance.

C'est encore plus net pour l'apprentissage transfrontalier : des signatures d'accords et de la communication n'y suffiront pas. Je découvre les 64 belles pages de ce beau magazine « Réussir sans frontières » édité par Job'n'Co, Malakoff et Pixels Images. J'observe en passant que le crédit photo est bien décalé du public et des classes d'âge réelles de l'apprentissage d'Alsace. En clair, depuis 2011, l'apprentissage transfrontalier, c'est 26 jeunes en CAP et Bac Pro en 4 ans et 99 en post-bac. Soyons clairs et nous en étions d'accord l'an dernier : cette bonne politique ne décollera pas sans y mettre les moyens humains compétents d'accompagnement. Il faut y passer : cela coûtera certes, mais je pense que cela rapportera beaucoup.

Sur les finances de l'apprentissage, de 2013 à 2015, si on regarde les recettes pour l'ensemble de l'Alsace, c'est 20 millions qui ont disparu. Peut-être pas tout à fait 20 millions car peut-être 6 à 8 pourront nous revenir encore par le Projet de Loi de Finances. La prime aux employeurs pour les entreprises de moins de 11 salariés touchera dorénavant moins de la moitié des contrats effectifs en Alsace. Et il y a cette nouvelle prime à la première année de l'apprenti supplémentaire pour les moins de 250 : aura-t-elle un réel impact et un avenir : on ne le sait pas encore, cela est encore conditionné par des accords de branche.

Sur la taxe d'apprentissage et sa réforme on ne peut plus complexe mais qui vise à décomplexifier un système qui l'était considérablement, d'autant plus qu'en Alsace Moselle elle rapporte deux fois moins. Les changements vont dans le bon sens pour les CFA et les Régions : c'est l'occasion pour celles-ci de s'affirmer davantage en pilote déterminé.

C'est incontestablement la motivation de notre politique régionale de l'apprentissage et c'est pour cela que nous la voterons.

Lycées

Intervention de Jacques FERNIQUE

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous avons voté il y a 2 mois l'essentiel des moyens de fonctionnement de nos lycées. Reste aujourd'hui à décider des crédits pour l'énergie en marché groupé, l'investissement pour les locaux et pour les équipements, les aides aux jeunes (Prime Régionale de Scolarité et aide à l'équipement professionnel), l'animation culturelle et citoyenne de la vie lycéenne et aussi les traitements de nos Techniciens et Ouvriers qui assurent les bonnes conditions matérielles de formation de nos lycéens.

Nous l'avons dit toutes ces dernières années, je vais le répéter, le tassement net des investissements et leur érosion en euros constants ainsi que la multiplication des tranches conditionnelles et des reports ne sont peut-être pas si raisonnables que cela. Même si on a un parc immobilier tout à fait satisfaisant. La toute petite remontée des crédits d'investissement est, nous le savons, pour une bonne part le basculement de l'essentiel des dépenses d'équipement qui sortent depuis l'an dernier du fonctionnement. Ce qui est une bonne chose.

Nous approuvons la prise en main et la maîtrise des consommations et dépenses énergétiques. Les marchés groupés permettent cette année une économie consistante. Mais je crois, nous sommes d'accord là-dessus, que ce sont essentiellement les efforts structurels et les efforts éducatifs pour changer les usages et les comportements qui donneront des résultats durables. Je lis avec satisfaction à la page 5 de votre rapport et je viens de l'entendre que les dispositifs de « bonus » d'intéressement aux établissements pour valoriser la maîtrise de la consommation énergétique seront préservés. C'était la demande du groupe écologiste : ils attendent un rapport fixant les dispositifs précis pour les différents régimes énergétiques de nos lycées et aussi sa communication dans les lycées : parce qu'inciter sans le faire savoir ça n'est pas, je pense, notre intention.

Sur le pédagogique, la nouvelle génération des Contrats d'Animation de la Vie Lycéenne sera à construire cette année. Ce n'est pas parce que nous sommes en fin de mandat et que l'avenir du périmètre régional est problématique qu'il ne faut pas le faire. Ce serait à mon avis une erreur de prolonger encore pour 2015-2016 ce qui a été calé en 2012. Je viens d'entendre que ce n'est pas l'intention et qu'un groupe de travail va se réunir. JE postule tout de suite pour en faire partie si c'est possible. L'Alsace a le potentiel pour que se propage et se renforce son modèle de contractualisation des actions fortes d'animation, de citoyenneté, d'ouverture à l'altérité, à la mémoire commune et à l'Europe. J'étais, avec Elsa SCHALK, au Conseil Académique des délégués lycéens : il y a là de l'envie, du dynamisme, des questionnements constructifs, de la créativité. A nous de leur permettre de voir le bout de leurs démarches.

Formation professionnelle continue

Intervention de Jacques FERNIQUE

Monsieur le Président, chers collègues,

Comment revitaliser l'économie de notre région quand l'action régionale de formation professionnelle est privée de plus du quart de ses moyens en 5 ans ? C'est une singulière priorité qui se voit ainsi rabotée si fortement. Cela nous ne pouvons pas l'approuver.

Cette évolution est d'autant plus dommageable que les pistes stratégiques et les outils sont de grande qualité. Le CPRDFP qui va s'élargir en CPRDFOP est une bonne démarche. Les contrats d'objectifs avec les branches professionnelles sont intéressants. Notre Réseau des Responsables Territoriaux de l'Offre de Formation est précieux pour déterminer les actions au regard des forces et faiblesses spécifiques : il s'agit de le renforcer.

J'ai co-présidé avec Martine CALDEROLI la thématique pour Alsace 2030 et je relève avec satisfaction que dès maintenant, dans la foulée, la Région sollicite les expérimentations par un appel à projets pour construire des démarches intégrées et personnalisées de formation. Il s'agit de dépasser les pratiques et les modalités ordinaires qui débouchent sur des taux d'insertion médiocres, sur des accès bien trop faibles à des parcours de qualification constructifs. Accompagnement, remotivation, construction de parcours : c'est le changement culturel qu'il s'agit de forcer pour nos systèmes de formation.

J'espère que les réponses à cet appel à projets avec un « s » à projets seront fructueuses qu'elles conforteront ce levier majeur que nous donnent nos compétences en formation et qui méritent, je le répète, qu'on y mette les moyens.

Nous comprenons tous que l'affaire ne peut se réduire à nos actions pour les jeunes les moins qualifiés, on le voit tous clairement, il y a peut-être eu un malentendu il y a quelques années que le chômage des seniors, sa durée, nécessitent aussi des réponses en formation et en qualification. D'autant que ce sont les publics qui accèdent le moins à nos dispositifs de formation. Il s'agit aussi, le CESER nous y incite, de mieux prendre en compte en les accompagnants les demandes de petites entreprises pour anticiper et projeter leurs besoins en formation.

Enfin pour terminer, je ne voudrais pas que le manque de résultats sur le front de l'emploi amène à relâcher nos efforts. J'ai entendu en commission cette formule que je juge un peu terrible : « Il faut arrêter d'inonder le marché en chômeurs formés » et en déduire qu'il était encore possible de faire des économies en rognant encore notre offre de formation : je viens d'entendre des formules « la formation n'est pas l'emploi », « la formation n'est pas un traitement social », je ne crois pas qu'on puisse rester à ces raccourcis à l'emporte-pièce. Soyons volontaires et déterminés. La Région va avoir dorénavant bien plus de possibilités pour la gouvernance de la formation professionnelle. Elle pilotera la nouvelle Conférence régionale des Financeurs dont nous attendons une responsabilisation, une complémentarité et une mobilisation partagée.

Formations Sanitaires et Sociales

Intervention de Sylvie GRUCKER

Monsieur le Président, Madame la présidente de la commission, chers collègues,

Ce BP 2015 est du même montant, à l'euro près, que celui de 2014. Un montant de 32,645 M€, c'est un gros budget ! Les prochaines années, il va falloir l'augmenter : les demandes de soins et d'accompagnement croissent de manière exponentielle.

Il y a actuellement, comme l'a dit Martine CALDEROLI, près de 88 000 emplois dans ces secteurs (11,6 % de l'emploi régional). Les études prévoient 4000 recrutements nets par année ! Ce sera bon pour l'emploi, mais il faudra que notre Région ait, se donne, les moyens de former, de financer le fonctionnement et les investissements pour maintenir des conditions de formation satisfaisantes. Tout cela dans le difficile contexte de l'intégration des formations au sein de l'université.

Beaucoup de choses ont été faites pour les étudiants, et nous y avons largement contribué: le dernier recours, le fonds social géré par les organismes... Pour autant, la vie n'est pas facile pour les élèves, infirmiers notamment, puisque leurs droits au chômage ne leur permettent le financement de leurs études que pendant deux ans. La 3ème année, ils se débrouillent comme ils peuvent.

Pour des formations d'utilité sociale directe, et j'insiste, cette situation n'est pas admissible. Notre collectivité se doit de faciliter le financement de cette 3ème année car c'est au niveau de cette formation de base que les demandeurs d'emploi sont les plus nombreux.

Comment?

Je suis convaincue que la puissance financière de notre collectivité peut être utilisée comme force de conviction auprès des employeurs du sanitaire et du social, des OPCA, et même de Pôle Emploi, on peut rêver. Et parmi les transferts possibles dans le budget régional, nous pourrions dédier, par exemple, les économies dues à l'abandon du Rallye pour développer un dispositif financier adapté à ces situations.

Nous voterons ce budget.

Jeunesse

Intervention de Sylvie GRUCKER

Monsieur le Président, chers collègues,

Ceci est une intervention préparée par Djamila et à laquelle j'adhère totalement.

22% de jeunes sont sans emploi, (dans certains quartiers le taux est bien plus élevé), 18% sortent du système scolaire sans qualification, 11 206 décrocheurs dont 3527 nouveaux en 2013, la précarité augmente en zone urbaine et rurale et on diminue le budget dédié à la jeunesse - 1 168 000 euros soit 17 % de moins en 2015 par rapport à 2014.

Vous aller répondre que c'est à cause de la baisse de la dotation de l'Etat. Effectivement cette baisse de dotation aux collectivités n'est pas une bonne chose et je ne l'approuve pas mais quand les moyens baissent il faut choisir des priorités.

La priorité c'est les jeunes les plus en difficulté (chômeurs, décrocheurs, sans qualification, précaires...), justement ceux qui vont pâtir le plus des baisses que vous avez programmées.

Si vous avez maintenu et même très légèrement augmenté le budget de fonctionnement des MLPAIO¹ (+1,02%), vous avez drastiquement diminué le financement des outils, - 450 000 euros soit 27% de moins !

Vous évoquez les modalités de subvention en cours de fixation, moi ce que je vois, c'est ce qui est inscrit dans les crédits de paiement pour 2015.

En plus des outils des MLPAIO, quatre autres dispositifs qui concernent aussi les jeunes les plus fragiles voient leur budget diminuer de façon conséquente.

L'action renforcée en faveur des jeunes en rupture éducative et sociale - 50 000 euros soit - 25%, les actions innovantes et mobilisation en alternance - 70 000 euros, 18% de moins, l'accompagnement préparatoire à l'entrée en entreprise - 110 000 euros - 55 %!, le service civique - 70 000 euros - 35%.

Je peux comprendre que vous n'aviez pas le choix mais vous avez fait un mauvais choix en diminuant le budget des dispositifs les plus nécessaires. Il aurait fallu diminuer des dispositifs moins prioritaires...

Mais il est clair que les marges du budget pour la jeunesse sont très étroites et que c'est sur le budget général qu'il aurait fallu définir des priorités pour maintenir au même niveau les dispositifs destinés aux jeunes en difficulté. Il est clair que si dans les paroles la jeunesse est une priorité pour la majorité régionale dans les actes elle ne l'est pas.

Nous ne pouvons pas approuver ce budget.

Contre : PS, EEA, FN

Pour : Majorité alsacienne

¹ MLPAIO : missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et les Permanence d'accueil, d'information et d'orientation

Culture et bilinguisme

Intervention d'Andrée BUCHMANN

Monsieur le Président de séance, Monsieur le vice-président, chers collègues,

Il est vrai que nous sommes très actives Cléo SCHWEITZER et moi au sein de la commission Culture. Les orientations qui sont présentées aujourd'hui par le président, je les partage.

Monsieur MANGIN a choisi d'inscrire la culture dans la stratégie de développement économique, je pense que c'est une très bonne idée car cela permet de donner une dimension et un soutien supplémentaires à ce secteur. Globalement, nous sommes d'accord avec la territorialisation, le conventionnement directement avec les structures sur plusieurs années, le financement des entreprises culturelles, les cafés cultures etc.

Mais en même temps, la culture n'est pas seulement de l'économie. Il y a, dans notre politique, un manque. Il me semble que nous n'avons pas suffisamment de personnes ou de prise en compte du fait qu'il nous faut aussi renforcer nos propres compétences dans les domaines de l'histoire de cette région, même hors bilinguisme, et de la pratique de la langue allemande. Je suis parfois surprise par des décisions prises qui ne tiennent pas compte du fait que nous sommes inscrits dans une histoire, une tradition particulièrement importantes. C'est un déficit de connaissance de notre part. Si, en plus, la DRAC qui est parfois aussi un peu défaillante là-dessus par rapport à ça est transférée à la Région, il faudra renforcer nos capacités. Et je pense qu'il est essentiel que dans nos services, il y ait au moins un germaniste qui puisse expertiser et évaluer toutes les demandes de subventions, pas seulement celles sur le bilinguisme et évaluer les aides à l'aune de notre vieille culture.

Il y a indéniablement une belle évolution de notre approche du domaine de l'identité alsacienne et du bilinguisme :

- ✓ l'OLCA missionnée pour la promotion de la langue régionale dans sa complète acception : la langue allemande dans sa forme dialectale (alémanique et francique parlé en Alsace et en Moselle) et sa forme standard est positive ; donc le Hochdeutsch (et pas seulement le dialecte comme inscrit dans la mission actuelle de l'OLCA),
- ✓ l'extension de la notion de bilinguisme à la reconnaissance du welche, du yiddish et du manouche, auquel on pourrait d'ailleurs adjoindre le yennich,
- ✓ le soutien à la Charte pour la promotion de la langue régionale sur la base de la Charte Européenne des Langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe, signée mais toujours pas ratifiée par la France,
- ✓ la volonté d'instaurer dans la durée une politique linguistique régionale englobant tous les aspects de la vie sociétale,
- ✓ le soutien direct de la Région aux associations et aux projets (et non plus via l'OLCA),
- ✓ le soutien renouvelé et développé aux cours d'alsacien et la multiplication des initiatives à vocation topographique,
- ✓ la mise en circulation de la culture dans l'Axe Rhénan. Le Sundgauvien dont la pratique part à vau l'eau, hélas, pourra être sauvé, par exemple, grâce à notre détermination indispensable mais aussi grâce à la proximité avec le Schwitzerditsch qu'il faut renforcer. Il faut que les gens apprennent à voir des spectacles, à discuter avec des suisses qui pratiquent aussi cette langue.

Concernant le domaine éducatif,

La Convention Quadripartite, tout d'abord : si le nombre d'élèves en maternelle et primaire a presque doublé depuis 2007 (de 14 000 à 25 000) , soit 12 % des élèves du primaire, après c'est l'effondrement : 4 % en collège et 2% en lycée. L'utilité ne semble être claire ni pour les parents ni pour les jeunes. Dommage. Nous avons là un travail sociétal à réaliser collectivement pour conforter toute la filière.

L'Éducation Nationale a du mal à atteindre les objectifs fixés. Si elle est un peu plus ouverte, il y a cependant encore beaucoup de résistance. Il faudrait qu'au moins 25% d'une classe d'âge obtienne l'Abibac.

A quoi sont employées les sommes votées par les collectivités ? Je trouve dommage que l'on continue de parler de surcoût alors qu'il y a bien une part de coût normal pour un enfant scolarisé en bilingue ou pas en bilingue. Je ne pense pas que l'INSA parle de surcoût pour la formation bilingue d'ingénieur ni le Lycée International. Il s'agit de coûts, pas de surcoûts.

Les actions complémentaires ensuite : oui à l'aide aux classes bilingues associatives, à l'association Eltern et au soutien à l'équipement de classes bilingues publiques fonctionnant sur le mode d'un regroupement pédagogique intercommunal.

(Concernant le domaine culturel et notre identité régionale,)

Mais il nous faut aussi renforcer nos propres compétences, dans le domaine de la connaissance et de la langue allemande.

Par exemple que dans le comité d'expert pour l'aide à l'édition qui est composé :

- ✓ d'un représentant du C.N.L.
- ✓ d'un représentant du Centre régional du livre de Lorraine ou de Franche-Comté,
- ✓ d'un établissement documentaire d'Alsace
- ✓ d'un représentant de l'association de coopération régionale pour la documentation et l'information en Alsace (C.O.R.D.I.AL.)
- ✓ d'un chargé de mission de la Confédération de l'illustration et du livre d'Alsace.

Est-on assuré qu'il y ait un germaniste ?

Y a-t-il quelqu'un dans notre administration de la Culture qui soit suffisamment entendu pour expertiser et évaluer les demandes de subvention, quelles qu'elles soient, aussi à l'aune de notre vieille culture ? Tout en étant dans la connaissance et l'ouverture aux apports actuels ?

Au vu de certaines décisions, je n'en suis pas sûre.

Enfin, monsieur le Président, last but no the least, comment pourrions-nous garantir, dans une grande région où nous serions minoritaires, le maintien de nos belles avancées ? Nous avons besoin d'alliés solides car les Alsaciens Mosellan seraient une minorité périphérique.

Quel que soit le résultat du recours au Conseil Constitutionnel, on peut dire que cette affaire aura au moins permis au plus grand nombre qu'il y avait le feu au lac. Et qu'il faut arrêter de se livrer à des jeux tactiques, à la démagogie, qu'il faut arrêter de se chamailler pour des broutilles, entre les structures, les départements, les villages et s'unir.

D'aucun propose une Agence pour la culture régionale en Alsace et Moselle, rassemblant l'OLCA, le FRAC, l'ACA.... Et comptant dans son rang les communautés de communes qui voudront s'y associer.

Je trouve que c'est une bonne idée. Car il faut un plan pour la transmission de la langue dans les familles. André Weckmann le disait dans « Langues d'Alsace », Jacques Schleef l'a rappelé dans son point de vue paru samedi 13 décembre : l'Alsace est un patrimoine commun à tous ceux qui s'en réclament, d'où qu'ils viennent, et qui veulent transmettre cet héritage.

Sport

Intervention de Jean-Marc RIEBEL

Monsieur le président, monsieur le président de la commission des sports, chers collègues,

Effectivement, comme l'ont souligné l'ensemble des intervenants, ce budget est en augmentation. C'est certainement aussi lié au poids du président.

Au-delà des aides aux clubs professionnels et aux manifestations d'envergure, il faut surtout souligner le travail important qui a été mené avec les ligues sportives et qui s'est traduit par la signature de conventions de partenariats pour définir de nouvelles orientations stratégiques. C'est un vrai travail de fond qui devrait, dans la durée, renforcer la pratique sportive.

Un travail reste à faire sur le soutien aux clubs, et sur le soutien aux manifestations sportives. Je n'aborde pas ça sous le même angle que Jean-Marc WILLER. C'est plutôt sur l'ensemble des manifestations sportives, des petites manifestations. On a encore un travail à faire : où faut-il mettre le curseur ?

Soulignons également le travail qui est fait pour sécuriser le parcours des sportifs de haut niveau dans la perspective de RIO 2016, à la fois dans le domaine sportif et le domaine professionnel. C'est ce qui est très innovant. Jean-Paul OMEYER le dit souvent, c'est cette double intelligence qui est essentielle dans la vie d'un athlète et essentiel pour réussir des performances.

Un mot sur les équipements. Je note avec intérêt pour l'avoir souvent demandé, qu'il est envisagé un schéma régional du sport qui permettrait d'avoir une véritable vision partagée en termes d'aménagement du territoire. Ce qui m'inquiète un peu plus, c'est le double pilotage. On l'a connu avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique. Double pilotage oui mais avec les manettes à la Région à mon avis.

Je voudrais aussi dire ma satisfaction, que nous ayons été moteur dans la création d'un poste porté par le CROSA, chargé d'assurer le développement et la médiation des sports de pleine nature. Ce sont des pratiques qui se diversifient, qui se généralisent. Et cet aspect de médiation entre les associations de protection de la nature, les administrations et les sportifs est absolument essentiel. Avec un financement qui est d'ailleurs essentiellement porté par le comité de massif donc c'est tout bénéfique pour tout le monde.

Enfin, un mot sur la filière cheval pour dire que c'est quand même un peu compliqué. On a beaucoup travaillé sur ce sujet mais il y a en Alsace plus de cochers que de chevaux.

Et pour terminer, je soulignerai que le travail collaboratif élus-mouvements sportifs a permis de développer une politique depuis ans dynamique et innovante et qui permet collectivement de faire des arbitrages financiers. Et qui soit porté politiquement par l'ensemble des acteurs.

Nous allons voter pour ce budget.

Tourisme

Intervention de Victorine VALENTIN intégrant l'intervention préparée par Djamila SONZOGNI pour les 2 groupes Socialiste et Démocrate et EELV

En italique : les éléments préparés par Djamila SONZOGNI

Monsieur le Président, Madame la Présidente, Chers collègues,

Je ne vais pas retracer les chiffres du Tourisme en Alsace et je ne vais pas non plus balayer l'ensemble des axes retenus et des actions mises en œuvre pour les développer.

Nous nous réjouissons bien sûr que le Tourisme, activité non délocalisable, continue à être soutenu à budget constant par la Région. Budget constant ? Quoique...

Que va-t-il se passer après la décision de la Fédération Française de Sport Automobile de quitter l'Alsace pour la Corse ? En effet, la FFSA n'a pas cherché des sponsors privés alors qu'ils bénéficiaient, soi-disant, de 18 M€ de retombées économiques. Ce qui est surtout retombé aujourd'hui, c'est cet alibi. Cela fait cinq ans que nous prenons position contre le gaspillage de subventions publiques et de moyens humains, sans compter les répercussions écologiques de cette « manifestation d'envergure » comme vous la nommez dans le rapport et à laquelle vous aviez prévu de consacrer 460 000 € - soit tout de même 4 % du budget total.

Cette somme sera-t-elle déduite de l'enveloppe globale ou affectée à d'autres axes ? Ces 460 000 € iront-ils abonder un autre budget ou resteront-ils affectés au budget tourisme ? Si cette deuxième option devait être retenue, nous souhaitons que la Commission Tourisme soit associée au choix des stratégies qui pourraient bénéficier de cette somme. Nous pensons à des mesures en faveur des hébergements associatifs pour lesquels 300 000 € sont inscrits au budget mais dont la moitié est d'ores et déjà fléchée sur un seul projet.

Concernant la consultation des membres de la Commission, je me dois de souligner la qualité d'écoute et de co-construction qui règnent au sein de la Commission Tourisme. Cela nous a permis de participer très largement par exemple à l'élaboration du nouveau dispositif adopté pour l'hôtellerie alsacienne.

La première évolution mise en œuvre en 2014 allait dans le bon sens, mais pas suffisamment. Une deuxième évolution qui devrait s'appliquer en 2015 va beaucoup plus loin.

Elle est plus exigeante sur le développement durable dans ses composantes environnementale et sociale, et elle prend mieux en compte la répartition sur le territoire. La méthode de sélection des projets est pertinente et les taux d'éligibilité permettent à des petits projets d'être soutenus.

C'est le résultat d'un vrai travail de réflexion, d'échanges, quelquefois vifs, au sein de la commission, qui a abouti à un consensus acceptable. Les critères environnementaux et sociaux seront bonifiés, cela devrait améliorer largement l'offre touristique.

Malheureusement, nous ne sommes pas entendus de la même façon sur tous les dossiers.

Nous nous réjouissons que l'Agence d'Attractivité d'Alsace coordonne les actions en vue de développer harmonieusement les territoires là où ils se retrouvaient parfois en concurrence mais déplorons que nous n'ayons toujours pas réussi à constituer une seule et unique entité de développement touristique pour promouvoir toute l'Alsace.

Cette année encore, nous regrettons la part trop importante de la communication, qui représente un tiers du budget. On aurait pu espérer qu'en intégrant l'AAA, le financement serait moins important. Il

n'en est rien. A côté des presque 3 M€ pour l'ex CRT, l'écotourisme ne bénéficie lui que de 40 000 € pour des actions de communication. Rien n'est prévu pour soutenir le développement de cette filière prometteuse et nécessaire.

Enfin, et pour finir, il reste le Golf de la Sommerau pour lequel 300 000 € sont inscrits au budget. Outre le fait que ce budget devrait figurer, selon nous, dans le budget de la commission « sport », ***nous avons des questions sur le budget global qui engagerait la Région puisqu'il est question de 1 370 000 € alors que le plan de financement global qui circule fait état de 1 851 200 € ; soit une différence de un demi-million d'euros attribué à la Région. Nous aimerions donc avoir le plan exact de financement global du golf à ce jour.***

Quoi qu'il en soit, nous maintenons que ce projet, onéreux, qui amènera à gaspiller des terres, de l'argent public pour sa construction, puis de l'énergie et de l'eau pour son entretien, ne doit en aucun cas bénéficier de subventions publiques. La balle est dans votre camp si on peut dire.

Vous comprendrez donc que nous ne pouvons voter le Budget Tourisme.

Djamila SONZOGNI et Victorine VALENTIN

Transports

Intervention d'Antoine WAECHTER

Monsieur le Président, chers collègues,

Le transport est un enjeu fondamental pour le fonctionnement de notre société et pour la lutte contre la dérive climatique.

Il est incontestable que cette assemblée est performante en matière de déplacement ferroviaire. Nous répondons à l'obligation de moyens dictés par les enjeux que j'ai évoqués, mais subsiste une marge dans les résultats : si on fait le calcul, nos trains transportent quotidiennement moins de 14 % des usages potentiels : c'est évidemment plus que d'autres régions, sauf peut-être en Ile de France, mais c'est encore très loin des niveaux souhaitables. Quoi qu'il en soit, l'effort réalisé en matière de matériel roulant, de rénovation et d'équipement des gares, d'intermodalité est louable.

Pour autant, nous ne sentons pas une stratégie complètement cohérente en tout cas déterminée par la volonté de réduire l'impact des mobilités, dans la mesure où aucune sélection n'est faite dans les modes de transports.

Pour que le train puisse gagner de nouveaux usagers, il faut tout d'abord envisager un redéploiement du réseau, envisager de rétablir des dessertes oubliées. Le Sundgau a davantage besoin préparer le retour d'une liaison Altkirch-Ferrette ou Dannemarie-Pfetterhouse ou Waldighoffen-Stotzheim que de réaliser le réseau routier imaginé par le Conseil Général du Haut-Rhin. La liaison Mulhouse-Ensisheim-Colmar aurait du sens. De même que la troisième voie ferroviaire sur l'axe Mulhouse-Strasbourg. La réouverture de la liaison Bollwiller Guebwiller est ce point de vue là une bonne annonce, mais cela doit être le début d'une nouvelle époque du ferroviaire.

Cela ne suffira pas. Deuxième démarche qui, certes, sort de la commission transports. C'est aussi de localiser les activités aux abords des voies ferrées et non plus de réaliser aujourd'hui des zones d'activités à proximité des «échangeurs autoroutiers. C'est aussi de redistribuer préférentiellement le développement de la population dans les communes pourvues d'une gare. Cette démarche est encore trop modestement mise en œuvre ou envisagée dans les schémas de cohérence territoriale.

En fait, je dirais que nous sommes gênés par ce budget : 98 % des crédits inscrits ici ont notre approbation.

Cependant, deux projets suscitent pour l'un notre refus déterminé, pour l'autre une absence de soutien.

Le refus, cela ne vous étonnera pas, concerne le dossier du GCO, même s'il s'agit dans ce budget il n'apparaît qu'indirectement sous la forme de crédit d'études à hauteur de 100 000 €.

Le soutien aux aéroports, compréhensible pour le soutien du statut de Strasbourg, capitale européenne, relève d'une certaine schizophrénie. Vis-à-vis d'un objectif de limitation des impacts du transport aérien sur le climat. Nos aéroports vivent pour l'essentiel de l'activité des compagnies à bas coûts. Or, celles-ci, en provoquant et en entreprenant une explosion de la mobilité aérienne, ont un impact dramatique sur le climat, et, dans certaines circonstances météorologiques sur l'état du ciel. Levez la tête lorsque vous avez un temps clair avec des températures autour de 10-12°, à proximité des axes de vol, vous voyez rapidement le ciel se couvrir d'une sorte de film laiteux lié au passage des avions. C'est une diminution à la fois de quantité de lumière qui arrive au sol, il paraît qu'elle est assez importante. Et en même temps une contribution supplémentaire à l'effet de serre. Seulement, nous n'avons pas la solution pour sortir de cette contradiction. Il faudra bien la trouver.

Le projet qui n'a pas notre soutien est celui de la desserte ferroviaire de l'Euroairport. Non pas sur le principe, mais en raison des modalités choisies. Nous ne croyons pas à la réalisation de cette solution technique qui nous paraît trop coûteuse pour être financée. C'est la plus coûteuse dans tous els projets qui nous ont été proposés. et dont le

bénéfice / cout est très faible. Nous sommes favorables à une desserte améliorée depuis la gare de Saint Louis pour des coûts d'investissement nettement moindres.

Les écologistes déposent actuellement à la CUS une motion qui reprend celle que nous avons votée ici en faveur de l'instauration d'une taxe poids lourds en Alsace. C'est un élément que nous devons pousser.

S'il devait y avoir un vote séparé pour le compte TER, nous voterions le compte TER. Mais nous ne voterons pas le budget transports pour réaffirmer de manière persévérante notre opposition à la réalisation du GCO de Strasbourg.

Merci.

Contrat de Plan Etat-Région

Intervention d'Antoine WAECHTER

Monsieur le Président,

Pour faire court, je dirai que les remarques sur le budget transports valent également pour le contrat de plan où s'ajoutent en négatif la rocade sud et en positif la liaison Bollwiller-Guebwiller.

Ce contrat marque tout de même, par rapport à ce que j'ai pu connaître il y a une vingtaine d'année, une évolution positive par rapport à l'époque où la route prenait une part prépondérante dans ce contrat.

Par ailleurs, la transition énergétique et écologique émerge pour 16 % de ce budget. Cela va nous conduire non pas à voter contre pour vous soutenir dans la négociation pour conforter cette ligne Bollwiller-Guebwiller mais aussi pour engager une autre démarche en vue d'une clarification.

Parce que, dans ce document stratégique que nous avons eu en son temps, il y avait un volet Fessenheim. Or, dans ce document qui présente le Contrat de Plan Etat-Région dans sa version définitive, ce volet a disparu. Or, je rappelle tout de même que la fermeture de Fessenheim qui est une promesse du président de la République doit s'accompagner de compensations pour le bassin d'emplois. Ces compensations à l'heure actuelle ne sont pas évaluées. On a bien entendu le Préfet nous dire qu'en l'état actuel des choses, c'est un peu difficile. En tout état de cause, on peut au moins manifester l'intention dans ce contrat de plan et y mettre quelques milliers d'euros pour amorcer la pompe.

Développement des territoires et SDTAN

Intervention de Jean-Marc RIEBEL

Monsieur le président, chers collègues,

Le budget Développement des Territoires se traduit pour partie par un accompagnement des territoires à travers les CIDD (Contrats Intégrés de développement durable) et les PGA (Projets généraux d'aménagement). Ce sont des politiques qui donnent à la Région des outils pour accompagner le bloc communal dans une vision résolument innovante d'aménagement des espaces urbains ou ruraux. Ce sont de très bonnes politiques.

L'évolution de cette politique, à travers la reconnaissance des PETR (Pôles d'équilibre des territoires ruraux), une nouvelle donne dans le paysage institutionnel, est une très bonne chose. C'est dans la logique de nos politiques puisque nous soutenons déjà les Pays et les SCOTs. Si les territoires s'en saisissent et à travers les aides que la Région va y apporter, cette politique pourra être un vrai levier pour l'évolution institutionnelle des territoires alsaciens. L'évolution institutionnelle et financière va inmanquablement avoir pour effet de revoir le périmètre des intercommunalités, même si la loi évolue. Et il est essentiel que la Région soit présente sur ce terrain.

Elle doit aussi l'être à travers la mise en place d'un Inter-SCOT, on le trouve à plusieurs moments dans votre document budgétaire, c'est urgent surtout si le SRADDT doit se décliner au niveau de la grande Région. L'ensemble des acteurs qui ont participé à Alsace 2030 l'ont demandé.

L'Inter-SCOT devrait être l'interface essentielle entre le niveau territorial et le niveau régional. Et il légitimera la voix de l'Alsace. Il en va de notre responsabilité d'élus régionaux de porter l'aménagement de l'Alsace. Je vous rappelle que l'aménagement territorial de l'Alsace se décline en termes de Nord-Sud et sur la partie transfrontalière et non pas Est-Ouest. C'est essentiel.

La volonté de mettre en place cette structure semble actée. Nous n'avons pas eu de réponse hier, j'espère qu'on les aura aujourd'hui. Comment allons-nous mettre en place cet Inter-SCOT ? Avec quels moyens ?

La politique du Massif Vosgien, portée par le Comité de Massif avec l'aide des régions également, mérite également toute notre attention. Ce sont certes des territoires fragiles, je rappelle que nous allons sur une nouvelle programmation 2014-2020 avec des grandes incertitudes quant au financement, qui va financer, quelle région, quel département. L'Etat a mis de l'argent sur la table, comment allons-nous réagir ? Mais en tout cas, c'est extrêmement important pour le Massif des Vosges, ce sont des territoires fragiles mais ce sont aussi des territoires d'expérimentation. Je pense notamment aux politiques de résorption des friches industrielles et à tout le volet agricole.

Concernant le SDTAN², l'attente des territoires est immense, et nous nous félicitons de l'engagement de la Région à organiser la solidarité sur le territoire alsacien. Le nouveau dispositif, qui consiste à passer par une Délégation de Service Public, ne nous pose pas de problème majeur. Néanmoins, on a deux interrogations ou inquiétudes néanmoins. Il faudra veiller, lorsque l'opérateur sera choisi, à ne pas ignorer les territoires les moins rentables. Ça peut arriver dans une DSP. Il faudra veiller à ce que les territoires les plus fragiles ne soient pas mis en fin de programme et oubliés en fin de DSP. C'est extrêmement important.

² Schéma Directeur Territorial d'Aménagement du Numérique

La 2^{ème} question est plutôt une inquiétude générale je pense. Avec la diminution générale des dotations que ce soit des régions, des départements mais aussi du bloc communal, la question qu'on peut se poser à terme c'est : est-ce que le bloc communal arriver à financer sa part.

On souligne l'effort qui a été fait pour organiser la solidarité et il faudra vraiment veiller à ce que les territoires les plus fragiles ne soient pas oubliés.

Nous voterons les deux rapports.

Complément sur SDTAN³ - Jean-Marc RIEBEL

Dans le cadre d'Alsace 2030, si on regarde les actes d'Alsace 2030 notamment sur la partie Aménagement du territoire, l'ensemble des territoires qui étaient présents, donc l'ensemble des SCOT ont demandé un inter-SCOT. Puisqu'ils le demandent, s'ils disent que c'est important, j'insiste là-dessus mais la répétition c'est de la pédagogie

Je crois que justement c'est dans le cadre de cet espace de magma régional qu'on nous propose qu'il faut absolument qu'on ait une vision régionale actuelle. Une vision régionale avec une vision des territoires affirmée pour se permettre d'avancer sur un SRADT qui ne sera absolument pas faisable autrement. J'insiste là-dessus : les territoires le demandent.

³ Schéma Directeur Territorial d'Aménagement du Numérique

Environnement

Intervention d'Antoine WAECHTER

Monsieur le Président, chers collègues,

Sauf à se retrouver face à une diminution sensible des crédits, les écologistes pourraient-ils refuser de voter le budget dédié à l'environnement ?

Et là, nous avons une interrogation. Malheureusement, nous ne l'avons découvert que tardivement ce qui fait que la question n'a pas été posée en commission. On assiste à une diminution au niveau du fonctionnement, une diminution assez significative 430.000 € et nous voulons savoir quelles sont les lignes qui sont affectées par cette diminution ? Nous tenons particulièrement au maintien sinon à la revalorisation notamment de ce qui est affecté à l'initiation à l'environnement.

Quatre politiques justifient de ma part commentaires et propositions :

- ✓ **le schéma régional de cohérence écologique.** Nous avons félicité la Région pour son engagement en faveur de son adoption : il s'agit maintenant de le faire vivre. C'est pour cela que nous suggérons que la commission environnement puisse également se saisir des SCOT mais dans la partie environnementale car c'est bien à ce niveau-là que nous allons vérifier la mise en application de ce schéma ;
- ✓ **le paysage** : la principale intervention sur ce thème financé par le budget, l'enfouissement des lignes voit sa dotation tendre vers zéro en raison de la satisfaction des besoins. Ils sont satisfaits dans un périmètre de restreint, celui qu'avait choisi la Région ; nous demandons que soit maintenue la ligne paysage et qu'une politique soit mise en place ;
- ✓ **la production d'énergie renouvelable** : stimuler la recherche de l'autonomie énergétique qui est un élément qui apparait est une excellente démarche : consommer ce que l'on produit est beaucoup plus sain, plus efficace et même plus subversif qu'injecter sa production dans le réseau central ; les centrales qu'elles soient solaires ou éoliennes sont d'avantages motivées en règle générale par la production d'euros que par la production de kWh ;
- ✓ **La géothermie profonde** : voilà a priori une ressource illimitée et sans effets environnementaux ; des erreurs ont été commises à Bâle et dans le pays de Bade et ont créé chez certains de nos concitoyens une prévention probablement injustifiée. Il est nécessaire de mener une concertation et une communication pour lever ces préventions. Je rappelle que les tremblements de terre est les soulèvements de terrain sont liés à la technique de la fracturation hydraulique : c'est-à-dire que l'on essaie de créer des fissures avec une pression considérable. Electricité de Strasbourg près de Betschdorf utilise aujourd'hui une technique différente, celle de la technique de repérage et de captation de poches d'eau qui a priori est absolument sans effets en surface. Il est nécessaire d'être attentif à ces projets.

Habitat

Intervention d'Andrée BUCHMANN

Monsieur le Président, chers collègues,

Je vais intervenir sur trois sujets : l'économie circulaire, l'habitat et la COP 21.

L'économie circulaire est vraiment un sujet d'actualité d'autant que la commission aurait retiré le document du pack « économie circulaire » adopté en juillet sous la pression du patronat européen. Ce pack était très intéressant parce qu'il fixait des objectifs contraignants et des objectifs non contraignants. Cela permettait à l'ensemble de la filière de se mobiliser, cela permettait également aux collectivités de constituer des politiques. Cela fait quelque temps déjà que nous travaillons sur différents aspects de cette question et Monique JUNG en parle régulièrement. Mais c'est tout récemment que le projet a été problématisé. Et maintenant, devant l'urgence des ressources rares et indispensables pour notre politique du numérique, il est essentiel que le sujet devienne plus construit.

La Région a commencé de manière pragmatique à soutenir des projets pilotes tout en se donnant les éléments qui permettront d'élaborer une politique, qui sera aussi un des pans du Contrat de Plan Etat-Région.

L'étude d'évaluation des flux de matière et d'énergie à l'entrée et à la sortie du territoire et le recensement des initiatives nous apporteront des éléments utiles.

C'est travail de fond que nous faisons et c'est vraiment bien la Région soit fortement engagée. La question qu'on peut se poser : ce sujet doit-il rester à la commission Environnement ou est-ce que ça ne devrait pas être extérieur et concerner plus globalement l'ensemble des politiques ? Car cela impacte aussi l'énergie, l'économie, l'agriculture...

Concernant notre **politique de l'énergie dans le bâtiment**, il a bien été rappelé qu'on n'arrive pas à atteindre nos objectifs et que pour l'instant, nous ne sommes qu'à -4% de diminution de consommation énergétique. Le bâtiment est une source importante d'économies à réaliser. Malheureusement c'est particulièrement difficile, car ça coûte très cher, ça mobilise beaucoup de personnes et que nous n'avons pas forcément les outils. L'aide à l'efficacité énergétique dans les entreprises reste à renforcer et 2015 voit le recrutement d'un conseiller auprès de la CCI qui pourra probablement booster ce domaine.

La politique « je rénove BBC » a connu un succès relatif et nous ne sommes pas arrivés au bout des 500 maisons.

J'espère que les prêts directs via Energievie+ et surtout via le **Service Public de l'Efficacité Energétique** permettront aux gens de concrétiser leur volonté. Car souvent les gens en ont envie mais c'est beaucoup trop cher. Une question : est-ce que le Service Public de l'Efficacité Energétique concerne également les petites copropriétés ou uniquement les maisons individuelles ? Uniquement les maisons ? Ce serait bien d'y associer les petites copropriétés.

Nous aimerions soutenir la proposition d'un appel à projets auto-consommation photovoltaïque qui est une bonne idée. Comme vous le savez le secteur photovoltaïque a été sinistré par une politique nationale erratique. Le même risque pèse sur le domaine de la qualité de l'air intérieur qui commençait à se mettre en place autour de nombreuses entreprises, dont beaucoup de start up et du jour au lendemain avec la

position de Madame Ségolène ROYAL contre la surveillance obligatoire dans les écoles, il y a beaucoup d'entreprises qui sont maintenant en difficultés.

La création d'un Centre de Ressources sur les constructions écologiques soutenu par la Région et l'ADEME et positionné à l'INSA est une excellente initiative. Il devrait agir en relation avec la mathériauthèque-innovathèque. La mathériauthèque, pour l'instant, ne travaille pas beaucoup sur les matériaux peu émissifs alors que la qualité de l'air intérieur doit être prise en considération, il faut aussi que les professionnels sachent quel matériau mobiliser donc ce serait bien qu'ils travaillent plus ensemble. La question de l'air intérieur prend de plus en plus d'importance. L'objectif d'efficacité énergétique fait très souvent oublier qu'il y a des personnes qui vivent dans ces maisons, que ces personnes doivent respirer. La mauvaise qualité de l'air a un impact sur la santé, sur la productivité et aussi sur le bâtiment en tant que tel. De plus en plus d'études sont publiées, la dernière du mois de mars, une étude socio-économique montre que la pollution pour 6 polluants seulement coûte 19 Milliards d'euros par an, ce qui est considérable.

Enfin si on parle de la **COP 21**, la Région a mis en place un groupe de travail. Je rappelle que la COP 21 c'est la conférence sur le climat qui aura lieu à Paris en décembre 2015. Pour l'instant, nous avons focalisé sur les jeunes et les lycées. Mais, au regard de ce que nous réalisons et de tout l'engagement de la Région Alsace, il faudrait être un peu plus ambitieux. Je souhaite que le Président impulse une dynamique un peu supérieure qui permettra aux services de plus et de mieux travailler encore.

Merci beaucoup.

Coopération transfrontalière et décentralisée

Intervention de Jean-Marc RIEBEL

Monsieur le président, chers collègues,

Au-delà de l'aspect financier, je voulais insister sur le fait que la Région devra être évidemment très ambitieuse sur la partie Coopération transfrontalière. Je parle du Conseil Rhénan et de la Conférence du Rhin Supérieur que vous allez présider. C'est quand même le marqueur alsacien et l'affirmation de la spécificité internationale de l'Alsace surtout dans la perspective de la grande Région. Donc je crois que c'est important sur 2015 d'affirmer cette spécificité.

Je souhaite également saluer l'effort de la Région en matière de coopération décentralisée et notamment le soutien à l'IRCOD. C'est effectivement le moyen pour la Région et aussi, à travers la Région, pour de nombreux territoires de pouvoir s'impliquer dans la coopération décentralisée

Un dernier point, Monsieur BELLIARD disait que la nouvelle disposition des crédits européens ce n'est que du va et vient. Je m'interroge quand même un peu. De ma connaissance sur ce sujet, je sais qu'il y a à peu près 70% des fonds fléchés par l'Etat. Il reste quand même 30% de ces fonds où nous sommes en capacité d'avoir des visions stratégiques. Une partie de ces visions stratégiques a été énoncée à travers l'ESS. Par contre, je n'ai pas l'impression qu'à un moment les élus régionaux ont eu à s'investir ni à se saisir de ces orientations stratégiques. A quel moment ces orientations ont-elles été votées ? Comment est-ce qu'elles se sont mises en place ? C'est une question qu'on a du mal à saisir. On va effectivement voter des projets, mais au-delà de ces projets, il a bien fallu définir des orientations et des lignes budgétaires. C'est donc une question.

Nous allons voter pour ce budget. Mais c'est un élément important que ces 30% de crédits qui sont stratégiques pour la Région.

Contrat triennal Strasbourg capitale européenne

Intervention de Jacques FERNIQUE

Monsieur le Président, chers collègues,

C'est donc près de 38 millions sur lesquels s'engage le gouvernement pour aider Strasbourg dans sa situation singulière, unique en Europe, d'assurer des fonctions et d'assumer des obligations qui incombent habituellement à une capitale d'État. Ces 38 millions abonderont les engagements des collectivités, il faut plutôt parler de désengagement pour ce qui concerne le Conseil Général du Bas-Rhin, et s'y rajoutent les quelques 13 millions d'autres sources comme l'Europe ou l'ADEME.

On l'a vu avec le tableau qui nous a été projeté, depuis 35 ans, c'est en dents de scie, avec des reports parfois, que cette démarche contractualisée se poursuit pour permettre à Strasbourg de tenir son rang européen sans en avoir le niveau démographique et la puissance.

Sur l'accessibilité ferroviaire, 16 millions d'euros dont 4 de l'État. Il s'agit de prolonger le tramway urbain existant entre la Gare et le quartier européen. Pour des liaisons plus rapides Gare-Institutions européennes on prévoit des études. Ca n'est bien sûr pas le projet de tram-train reliant sans correspondance, sans rupture de charge à la Gare, l'aéroport au Parlement : on se rappelle que les engagements anciens de l'État ont été rayés il y a 10 ans. La formulation rédigée du Contrat page 10 laisserait croire l'inverse : si seulement ça pouvait être vrai.

Sur l'accessibilité aérienne, il s'agit du dispositif d'exploitation sous Obligation de Service Public et du dispositif de compensation des taxes de l'aéroport. Les écologistes sont en désaccord avec l'engagement régional sur ce dernier dispositif. On l'a dit, on le répète.

Sur le quartier européen, 1 million de l'État, 2 de la Région, 17 de l'Eurométropole, les écologistes, mais surtout mes collègues de la CUS et de la ville qui le disent, ils ne sont pas convaincus par cette copie du modèle EuraLille 30 ans après.

Le campus européen, volet suivant, est une formule à construire, à développer. Il ne suffit pas de quelques phrases d'un discours au Palais Universitaire pour qu'il se développe. Les échanges universitaires franco-allemands ne sont pas encore à la hauteur, c'est indiqué clairement dans la partie rédigée du contrat. L'ensemble des projets sur cette thématique sont prometteurs et intéressants.

Le projet FEERIX, station d'ionisation mixte, suscite en ce qui nous concerne des interrogations sérieuses. Nous avons besoin d'éclaircissements là-dessus, pour savoir s'il s'agit bien d'un projet à vocation strictement médical. Auquel cas, pas de problème.

Le volet rayonnement culturel permet essentiellement de conforter 48 millions de projets de Strasbourg par quelques millions de l'État, à part 80 000 € pour les saxophones indispensables pour le rayonnement de Strasbourg, la Région n'y intervient pas. Pour le coût du philharmonique à 32 millions, c'est l'affaire et l'argent de Strasbourg et 3 millions de l'État.

Au total, les écologistes, voteront pour ce contrat en déplorant cette situation qui amène le repli brutal du CG 67. Dans l'incertitude de la réforme des collectivités territoriales, de leurs compétences et de leurs moyens les dernières lignes de la page 6 nous indiquent que les difficultés ne font que commencer puisque « *les répartitions financières entre collectivités pourront être modifiées d'un commun accord en fonction des compétences attribuées à chacune* ». Je ne crois pas que nous soyons d'accord avec le repli du Conseil Général du Bas-Rhin.

Explication de vote, budget primitif 2015

Intervention de Jacques FERNIQUE

En ce qui concerne le groupe Europe Ecologie Alsace, nous restons en attente. En attente d'une mobilisation des moyens et de notre énergie sur des démarches engageant l'Alsace dans la transition écologique de l'économie, de l'aménagement durable dans la solidarité.

Dans les perspectives régionales très problématiques qui se profilent, c'est par là, par cet engagement résolu que l'Alsace pourrait s'inscrire à la pointe (pour reprendre vos fortes phrases d'hier matin) à la pointe, comme terre qui porte les projets. La dynamique d'une Alsace qui entraîne, c'était votre formule.

Je l'ai dit hier : avec 35 millions de recettes qui ont disparu, il n'est pas évident de tenir un niveau consistant d'investissement sans faire monter un endettement déjà trop élevé et sans possibilité fiscale sérieuse. Il n'y a pas d'alternative facile sur cette donnée financière.

Les écologistes sont convaincus par contre qu'il y a une alternative sur l'action publique, sur les contenus, sur les politiques. Cette alternative écologiste, votre budget ne l'incarne pas nettement : le vote du groupe Europe Écologie est donc négatif.